



QUAND LE LITTORAL SE FERME

+ GÉOGRAPHIE



MÉLODIE LHERMINEZ est une jeune chercheuse en géographie humaine et sociale au sein du laboratoire OIES*, à l'université de La Réunion. Elle étudie l'accès au littoral dans cinq îles situées dans l'archipel des Mascareignes (La Réunion, Maurice, Rodrigues) et dans l'archipel des Petites-Antilles (Guadeloupe et Sainte-Lucie). Elle essaie de comprendre comment se façonne le littoral autour des activités qu'on peut y pratiquer mais aussi en fonction de la loi et de la manière dont on l'applique.

*Océan Indien, Espaces et Sociétés

“La géographie c'est éduquer son œil à voir pour comprendre et pas juste regarder”

Mélodie LHERMINEZ

A La Réunion, il existe différents types de côtes : les plages, les grèves, les falaises, les côtes rocheuses basses. Ces espaces, bien que vulnérables, témoignent de la grande diversité du littoral. Selon le bord de mer, on ne pratique pas les mêmes activités. D'ailleurs, on va plus sur certaines parties de rivages que d'autres. C'est ce qui intéresse Mélodie : elle se demande pourquoi on favorise certaines côtes car en France, la loi Littoral rend les côtes publiques : c'est ce qu'on appelle le domaine public maritime.

Afin de répondre à ces questions, elle interroge les gens sur leurs activités, leurs préférences et leurs représentations des différents littoraux. Elle questionne les acteurs de l'aménagement pour savoir comment ils décident d'autoriser telle activité ici et pourquoi pas ailleurs. Elle observe les lois pour comprendre ce qui contraint les décisions. Elle

compare La Réunion à une autre île française, la Guadeloupe, pour savoir si l'emplacement géographique modifie les activités et l'accès au littoral. Puis, elle compare ce « modèle français » de gestion du littoral avec des îles qui ont des lois différentes comme Maurice ou Sainte-Lucie. Par exemple à l'île Maurice, même si légalement, le littoral est public, de nombreux hôtels privatisent les accès à la plage.

Cette comparaison permettra d'élaborer des modèles afin de déterminer où et pourquoi la population a le plus accès au littoral afin, qu'à l'avenir, nous soyons capables de mieux comprendre, mieux gérer et mieux valoriser nos côtes dans le cadre d'un développement durable.

LES OBJECTIFS

- + Comprendre comment se façonne l'accès au littoral selon l'évolution de facteurs comme le tourisme et/ou l'urbanisation
- + Démontrer que les convergences et divergences des acteurs engendrent l'apparition de conflits d'usage ayant un impact sur les dynamiques d'accès aux littoraux
- + Prouver que le statut politique des territoires est déterminant dans le degré d'ouverture des littoraux et que la législation française participe à l'ouverture du littoral